

Un guide de la bonne institutrice...

Toute bonne institutrice, pour bien remplir ses devoirs doit nécessairement :

1. Se distinguer par sa conduite, sa piété et sa modestie ; être le modèle des filles chrétiennes [...].
2. Se confesser régulièrement tous les mois et communier [...].
3. Faire tous les jours une lecture de piété [...].
4. Ne pas entretenir de longues fréquentations, et ne jamais en avoir dans la maison d'école, lorsqu'elle n'est pas sous la surveillance de ses parents ou de quelqu'autre personne qui puisse les représenter convenablement.
5. Ne jamais se trouver aux grandes veillées, ni aux danses, ni aux noces, à moins qu'elle n'y soit invitée, et même accompagnée de personnes respectables à tous égards.
6. N'aller que dans des familles respectables et ne fréquenter que des personnes de mœurs irréprochables.
7. Ne jamais se promener seule avec un jeune homme ni en voiture, ni autrement.
8. S'habiller proprement et modestement ; ne jamais suivre les modes défendues par M. le Curé de la paroisse. [...]
16. Ne jamais commencer la classe sans faire préalablement une courte prière pour demander à Dieu de bénir son travail ; et ne la point finir sans le remercier aussi par une courte prière.

[...] En suivant ces quelques avis, l'Institutrice s'attirera l'estime de M. le Curé, de M. l'Inspecteur d'Écoles, de Messieurs les Commissaires, de tous les parents, de ses élèves et de tous les habitants de la paroisse.